



Bruno MINUTIELLO
Monsieur le Président
Communauté de communes du Territoire de
Lunéville à Baccarat
11, avenue de la Libération
CS 70 047
54302 LUNEVILLE cedex

Affaire suivie par : Yves SCHULTZ
Tél : 03 83 85 54 37
E-mail : y.schultz@nancy.cci.fr
N/Réf : YSC - 32/24-08

Nancy, le 19 août 2024

Objet : Projet de modification simplifiée du PLUi-H
Avis de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre courrier en date du 9 août 2024 par lequel vous me transmettez, conformément au code de l'urbanisme, le projet de modification simplifiée du PLUi-H de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Une lecture attentive par mes services de l'ensemble des pièces transmises nous a permis de prendre acte des motivations justifiant l'engagement de cette procédure.

Selon notre analyse, le contenu des éléments de la modification n'est pas de nature à impacter l'économie générale du PLUi-H actuellement en vigueur.

En conséquence, la CCI Grand Nancy Métropole **n'a aucune remarque particulière à formuler** concernant ce dossier.

Cet avis sera présenté pour validation à la prochaine Assemblée Générale de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
François PÉLISSIER